



L'écho de BALLERSDORF



N° 13 -Janvier 2015

L'ECHO de BALLERSDORF n° 13 Edition janvier 2015
Elaboré par la Commission Communication

Edité à 365 exemplaires
Imprimerie LEFRANC MUNSTER



SOMMAIRE

Le mot de M. Le Maire	3
JUILLET 2014 Conseil municipal	4
Travaux	5
AOUT 2014 Travaux.- Evènements du mois.	6
SEPTEMBRE 2014 Conseil municipal	7
Travaux - Evènements du mois – La rentrée scolaire -Journée Patrimoine	8
OCTOBRE 2014 Conseil municipal - Travaux	9
Evènements du mois.- La semaine du gout- Concert de la musique	10
Noces d'or - Les grands anniversaires	11
Les grands anniversaires- Noces de diamants	12
Noces de diamants	13
NOVEMBRE 2014 Conseil municipal	14
Travaux - Evènement du mois.- Concert chorale- Commémoration armistice.	15
DECEMBRE 2014 Conseil municipal	16
Travaux - Evènement du mois- Saint Nicolas	17
Le parcours d'un malgré-nous	18
Le parcours d'un malgré-nous (suite)	19
Informations pratiques	20
Institut-Natur'elle	21
Restaurant La table d'Olaf	22
Etat civil	23
Fête des aînés en images	24



LE MOT DU MAIRE

BADRICOURTOIS, BADRICOURTOISES,

Nous traversons actuellement une période de turbulence. Malgré les protestations, la nouvelle organisation des régions va sans doute s'imposer. La réforme territoriale concerne également notre canton car nous allons faire partie du canton de Masevaux et sortir de celui d'Altkirch. Je ne sais pas encore si cela aura une influence sur notre organisation administrative ou non. J'espère que ces changements sont induits par un souci d'économie et non par pur électoralisme.



De nombreux paiements, déclarations, demandes de documents d'état civil sont déjà accessibles par la toile (internet). La commune, elle aussi entre dans l'ère de la dématérialisation, cela ne se fait pas sans mal. Le flot de documents échangés entre la commune et les instances devrait se tarir. Ce n'est pas encore le cas et loin s'en faut. La simplification dans les procédures promise, n'est pas encore en vue. Nous maintenons les heures d'ouverture au public et assurons le service aux administrés.

Comme vous avez certainement dû en être informé par les médias, les dotations gouvernementales sont en diminution. Nous allons être obligés de réduire nos dépenses de fonctionnement si nous voulons continuer à investir, ne serait-ce que pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux. Une rampe d'accès a été créée sous les arcades de la mairie, celle de l'église se fera en début 2015

Vous avez pu constater que les travaux de construction de l'école avancent bien. Vers la mi-janvier elle devrait être couverte et close. La livraison du bâtiment devra se faire fin juin 2015.

Le corps de sapeurs-pompiers local est en recherche de volontaires pour remplacer les membres atteints par la limite d'âge et ceux qui ne peuvent plus poursuivre leur engagement. Toute personne, souhaitant intégrer le corps peut s'adresser à la mairie aux heures d'ouverture. En période de crise, la solidarité nous aidera à surmonter les difficultés.

Pour conclure, je tiens à remercier les membres du Conseil Municipal et les employés communaux pour leur implication dans la vie de la commune. Je relève particulièrement le dynamisme de quelques parents d'élèves pour que les projets d'école aboutissent.

Nous remercions madame Christiane WAMSTER d'avoir mis gracieusement à disposition de la commune le sapin implanté devant la mairie.

Je vous souhaite une fin d'année pleine de joies et une plongée dans 2015 sous les meilleurs auspices.

Le Maire
Bernard BOLORONUS



JUILLET 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ENFOUISSEMENT DES RESEAUX RUE ANDRE MALRAUX

Monsieur le Maire informe que dans le cadre de la construction de la nouvelle école, il y aura lieu de réaménager les abords et l'accès au site depuis la rue André Malraux, de procéder à cette occasion à l'enfouissement des réseaux B.T. et téléphone rue André Malraux (de l'Eglise jusqu'à la Mairie)

Le Syndicat d'Electricité a chiffré ces travaux à 81 000 € H.T et subventionnerait ce projet à hauteur de 40 % au maximum.

Concernant le réseau ORANGE, les travaux sont estimés à 24 078.00 € H.T. (prestations d'ingénieries incluses).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'engager ces travaux étant précisé que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2014, autorise le Maire à signer tout document relatif à cette opération à demander les aides auprès du Département du Haut-Rhin et du Syndicat d'Electricité.

MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'Association des Maires de France (AMF)

Motion de soutien à l'action de l'AMF pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat

Les collectivités locales, et en premier lieu les communes et leurs intercommunalités, risquent d'être massivement confrontées à des difficultés financières d'une gravité exceptionnelle. Dans le cadre du plan d'économies de 50 milliards d'euros, qui sera décliné sur les années 2015 2017, les concours financiers de l'Etat sont en effet appelés à diminuer :

11 milliards d'euros progressivement jusqu'en 2017, soit une baisse cumulée de 28 milliards d'euros sur la période 2014-2017.

Dans ce contexte, le Bureau de l'AMF a souhaité, à l'unanimité, mener une action forte et collective pour expliquer de manière objective la situation et alerter solennellement les pouvoirs publics sur l'impact des mesures annoncées pour nos territoires, leurs habitants et les entreprises. L'AMF, association pluraliste forte de ses 36.000 adhérents communaux et intercommunaux, a toujours tenu un discours responsable sur la nécessaire maîtrise des dépenses publiques ; aussi, elle n'en est que plus à l'aise pour dénoncer cette amputation de 30% de nos dotations. Quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser, mutualiser et moderniser l'action publique locale, l'AMF prévient que les collectivités ne pourront pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources. La municipalité soutient la demande de l'Association des maires du Haut-Rhin.

MOTION DE SOUTIEN A LA BRIGADE VERTE

Monsieur le Maire fait part de l'avenir incertain de la Brigade Verte suite au projet de loi police territoriale présenté le 16 juin 2014 au Sénat. En effet, la structure Brigade Verte sous la forme et son statut actuel de Syndicat Mixte, est amenée à disparaître dans un délai prévu au plus tard le 31 décembre 2019.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, réaffirme son attachement à cette police de proximité dont le fonctionnement a fait ses preuves depuis 25 ans

LES TRAVAUX :



Les travaux de reconstruction du chemin de la GUMMEN, se sont déroulés normalement malgré une météo défavorable. La commune participe financièrement pour un montant de 50 600 € subventionné à 40 % sur un fond FEADER.



Mettant à profit les vacances scolaires, le local de rangement des jeux des élèves de la maternelle vient d'être rénové. Les travaux suivants ont été effectués en régie : le remplacement des portes, la peinture des murs ainsi que la rénovation de la dalle.

TRAVAUX DU GROUPE SCOLAIRE :

Après la mise en place des réservations pour le chauffage, l'eau, l'électricité, les écoulements de toutes les eaux usées et claires, plusieurs m² de dalles ont été coulées. Les délais et le planning sont visiblement respectés par les entreprises.





AOUT 2014

LES TRAVAUX :



Cette année l'embauche de jeunes étudiants a été reconduite avec succès, malheureusement nous n'avons pu satisfaire toutes les demandes.

EVENEMENTS DU MOIS :

LA TRADITIONNELLE FETE CHAMPETRE VERS LA CHAPELLE ST.MARTIN :



La participation des villageois et visiteurs fut importante



Les organisateurs, une vingtaine de bénévoles



MAISONS FLEURIES :

Les personnes du conseil municipal membres du jury, ont effectué le tour du village en présence d'un professionnel horticulteur. Ils ont comme les années précédentes pris en considération le fleurissement, la richesse et la qualité des fleurs. Les arrangements extérieurs ont contribué à attribuer la note définitive.



SEPTEMBRE 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MAJORATION VALEUR LOCATIVE CADASTRALE DES TERRAINS CONSTRUCTIBLES

Le Maire expose les dispositions de l'article 1396 du code général des impôts permettant au conseil municipal de majorer la valeur locative cadastrale des terrains constructibles situés dans les zones urbaines, lorsque les voies publiques et les réseaux d'eau, d'électricité et, le cas échéant, d'assainissement existant à la périphérie de la zone ont une capacité suffisante pour desservir les constructions.

Cette zone, délimitée par un document d'urbanisme approuvé conformément au code de l'urbanisme, la majoration de la valeur locative entre 0 et 3 € par mètre carré pour le calcul de la part de taxe foncière sur les propriétés non bâties revenant à la commune et aux établissements publics de coopération intercommunale sans fiscalité propre dont elle est membre.

La superficie retenue pour le calcul de la majoration est réduite de 200 mètres carrés. Cette réduction s'applique à l'ensemble des parcelles contiguës constructibles détenues par un même propriétaire.

Cette majoration ne peut excéder 3% d'une valeur forfaitaire moyenne au mètre carré. La liste des terrains constructibles concernés est dressée par le maire, ainsi que les modifications qui y sont apportées, sont communiquées à l'administration des impôts.

Afin d'encourager la construction et la vente des terrains dans la zone urbaine de Ballersdorf, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins une abstention,

-Décide de majorer la valeur locative cadastrale des terrains constructibles situés dans les zones urbaines visées à l'article 1396 du code général des impôts et fixe la majoration par mètre carré à 1 €, sous réserve de l'application d'un plafond calculé par l'administration.

-Charge le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

COUVERTURE FOSSE RD419

Monsieur le Maire rappelle le projet de couverture et busage du fossé avec enrochement le long de la RD 419, à l'entrée du village, devant le terrain de football.

Le montant des travaux est estimé à environ 50 000.00 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Décide d'entreprendre ces travaux, dont le montant est inscrit au BP 2014,
- Sollicite une subvention au titre de la DETR,
- Charge le Maire d'entreprendre les démarches.

DIVERS

- Présentation des esquisses dessinées par le cabinet d'architecture Formats Urbains.
- Décisions du Maire prises dans le cadre des délégations du Conseil Municipal
- Réfection de la façade ouest de l'Eglise et accessibilité (attribution des marchés de travaux)
- Enfouissement du réseau BT centre village (attribution du marché de maîtrise d'œuvre)
- Pont SNCF rue de FULLEREN (attribution d'un marché de travaux)

LES TRAVAUX :

Travaux du groupe scolaire :

Les travaux de maçonnerie concernant la partie école primaire terminés, les charpentiers ont de suite commencés le montage en ossature bois de la salle de restauration, des salles de classes et de motricité.



EVENEMENTS DU MOIS :

La rentrée scolaire :



La rentrée scolaire 2014 s'est effectuée dans de très bonnes conditions.



Les petits de l'école maternelle n'ont pas hésité à se familiariser avec leur nouvel environnement

La journée du patrimoine :



En accord avec la Communauté des communes de la Porte d'Alsace, la chapelle ST.MARTIN a été retenue comme thème pour la journée du patrimoine



Les visiteurs furent ravis par l'entretien et la rénovation de celle-ci, apprécèrent les explications et la documentation concernant ce vestige du village de METTERS DORF.



OCTOBRE 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

ONF TRAVAUX D'EXPLOITATION DE LA FORET POUR 2015

Monsieur le Maire présente le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes pour l'année 2015.

Il est prévu :

- pour les coupes à façonner 3 176 m³
- pour les coupes en vente sur pied 504 m³

M. Christian GRASSER, garde forestier, a proposé ces coupes lors de la sortie en forêt du 13 Septembre 2014.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le programme pour l'année 2015.

LOCATION DE LA CHASSE

Le Conseil Municipal, après avoir été mis au courant des instructions réglementaires sur l'adjudication des chasses communales pour la période du 2 février 2015 au 1er février 2024, et notamment le cahier des charges arrêté par le Préfet et après avis de la commission communale de chasse, à l'unanimité :

- prend acte de la décision des propriétaires, publiée le 03 Octobre 2014 concernant l'abandon du produit de la location de la chasse et décide d'affecter ce produit à la couverture des cotisations obligatoires pour les propriétaires des assurances accident agricole, à l'entretien des chemins ruraux et à l'aménagement forestier,

- décide de fixer à 1 032 ha la contenance des terrains à soumettre à la location,

- décide de procéder à la location en 3 lots sur le ban de la commune de Ballersdorf

- décide de mettre les trois lots en location par convention de gré à gré, les locataires ayant fait valoir leur droit de priorité,

- décide de fixer les prix des locations comme suit :

lot n° 1 : 5 100,00 €

lot n° 2 : 9 400,00 €-

lot n° 3 : 5 640,00 €

- décide de fixer la participation annuelle des locataires aux frais de protection

(pose de grillage ou autres) rendus nécessaires pour la protection des plantations et régénérations comme suit :

lot n° 1 : 119,00 €

lot n° 2 : 340,00 €

lot n° 3 : 290,00 €

- décide de demander le plan de chasse.

GROUPE SCOLAIRE :

Les enfants de la maternelle et primaire ont, sous la direction de l'architecte M. LYNDE, visité leur future école. Très attentifs, c'est avec impatience qu'ils attendent la prochaine rentrée scolaire.



EVENEMENTS DU MOIS :

Les Ecoles :

Cette année dans le cadre de la semaine du goût, les enseignantes ont proposé aux enfants de petite et moyenne section de faire une compote de pommes. Les enfants de grande section ont concoctés un gâteau au yaourt et aux pommes. Le jus de pommes servi a été auparavant réalisé grâce à la participation de M. Fernand WERTH.



Concert de la musique :



Le concert annuel de la musique, un hommage à son directeur Justin WALTER décédé au courant de l'année. Une figure du monde musical qui aura œuvré bénévolement pendant 60 années à la tête de cette importante formation musicale. Pierre HOLBEIN, son ami et compère n'a pas hésité à prendre sa succession à la tête de la musique municipale de Ballersdorf afin de pérenniser le travail accompli par Justin.



LES NOCES D'OR



Trois couples en or :

Marie et Jean VIRON

Clémence et François MESSMER

Jacqueline et Gilbert WERTH



LES GRANDS ANNIVERSAIRES



Gilbert WALTER et Edmond BRIERE ont passés le cap des 90 ans



Yvonne OTT et Suzanne ZIMMERMANN viennent de fêter leur 85^{ème} anniversaire



LES GRANDS ANNIVERSAIRES

Elles sont rentrées au sein du club des octogénaires



Clémentine SCHLIENGER, Monique BRIERE et Bernadette BRUNGARD

NOCES DE DIAMANT



Madeleine et Morand WILLME



Elise et Raymond BURGART



Suzanne et Paul STEMMELIN



Madeleine et Jean BRUGIDOU



NOCES DE DIAMANT



Denise et Louis MORITZ



Jeanine et Gilbert WALTER



Elise et Armand FREYBURGER



Madeleine et Robert ORIGAS



La municipalité et toute la population de Ballersdorf félicitent les couples qui viennent de fêter leurs noces de diamant, noces d'or et grands anniversaires et leur souhaitent encore de longues années de bonheur.



NOVEMBRE 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

MOTION - MAINTIEN DU SERVICE NOTARIAL :

Avec 10 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, le conseil municipal soutient la motion du service notarial dans toute son intégralité.

Que soit maintenu le service notarial en tant que profession réglementée sous la tutelle du Ministère de la Justice, soit réaffirmé le principe selon lequel l'acte authentique est un instrument de sécurité et de régulation sociale en ce qu'il assure l'avènement non contentieux de la règle de droit, que soit garanti le maillage territorial des offices de notaires sur l'ensemble du territoire afin d'assurer l'égalité d'accès au droit.

LOI ALUR :

Monsieur le Maire rappelle la loi ALUR et les contraintes qui en découlent pour la commune. La Communauté de Communes de la Porte d'Alsace demande aux communes membres de se positionner quant au transfert de compétence.

Le Conseil Municipal se dit favorable à l'idée d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), à l'unanimité moins une abstention, mais désire, avant de s'engager, connaître les conséquences financières pour la commune. Cependant le Conseil Municipal, n'est pas favorable à l'harmonisation des règles d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes de la Porte d'Alsace et souhaite que chaque commune puisse conserver ses particularités.

SUBVENTION CLASSE DE DECOUVERTE

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal d'une demande de subvention de l'Ecole de Ballersdorf pour une classe de découverte à AUBURE. A l'unanimité, le Conseil Municipal décide, d'attribuer une participation d'un montant de 13 € par enfant et par jour soit pour 54 élèves un montant maximum de 3 510 €.

DELAGATION DE MAITRISE D'OUVRAGE :

M. le Maire informe le Conseil municipal de la lettre du président de la Commission d'Aménagement Foncier dans le cadre de l'opération d'Aménagement Foncier Agricole et Forestier de la commune de Ballersdorf liée à la réalisation de la déviation de la R419.

L'Assemblée Départementale propose à la commune de lui déléguer la maîtrise d'ouvrage des travaux connexes. -

Cette formule offre de nombreux avantages en matière de coordination technique, de simplification administrative et budgétaire. Après avoir pris connaissance du contenu de la convention relative à cette délégation présentée en séance, le conseil municipal décide de déléguer la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux connexes au service voirie du Département du Haut- Rhin,

LOCATION FOYER COMMUNAL - TAI CHI CHAN :

Monsieur le Maire rappelle la demande de mise à disposition de la grande salle du foyer communal pour la pratique de Tai Chi Chuan chaque jeudi soir. Vu le nombre de personnes du village pratiquant cette activité, le conseil émet un avis favorable et décide de fixer la tarification locative annuelle pour un montant de 400€.

TRAVAUX :



Lors de fortes pluies, les riverains de la rue des lilas étaient confrontés à des inondations de cave. La municipalité, après avoir effectué différents essais afin d'éviter ce désagrément, a décidé d'aménager un déversoir d'orage à l'intersection de cette rue et la rue André Malraux. Suite à cet ouvrage la montée des eaux dans ce secteur sera évacuée par l'intermédiaire du fossé qui longe la route départementale.

EVENEMENTS DU MOIS :

Concert de la chorale :

La chorale St. Cécile a séduit tous les mélomanes par la diversité et qualité de ses interprétations. Comme toutes les années ils réussissent le pari de déplacer de nombreux spectateurs. N'oublions pas le travail effectué par les deux compères Bertrand SCHORR et Pierre HOLBEIN.



Cérémonie du 11 Novembre



Cette célébration a été d'un caractère particulier en cette année du 100^{ème} anniversaire de la déclaration de la guerre de 1914/18. La population, l'UNC, les enfants de l'école ainsi que la musique municipale ont été associés à cette cérémonie. Un hommage émouvant en honneur aux morts de cette guerre cruelle qui aura coûté la vie à des millions de personnes et fait des milliers de blessés.



DECEMBRE 2014

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DELEGATION DE L'INSTRUCTION DES AUTORISATIONS D'URBANISME

La Loi ALUR supprime la mise à disposition des services de l'Etat pour l'instruction de certificats d'urbanisme, permis de construire, etc..

Monsieur le Maire informe qu'à compter du 1er Juillet 2015, la commune devra assurer cette instruction. A ce titre, le Syndicat Mixte du Sundgau (SMS) propose deux scénarios :

1 : Service commun

L'autorité compétente en matière de délivrance des autorisations de droits des sols, à savoir le Maire crée un service commun avec sa Communauté. Celle-ci exerce la mission d'instruire les dites autorisations (éventuellement à titre gratuit pour les Communes, le service étant financé par la fiscalité communale ou intercommunale). Le Maire reste compétent en matière de délivrance et devient compétent en matière d'instruction.

2 : Prestation de service

Le Maire confie au SMS la mission d'instruire les autorisations de droits des sols. Ces prestations se feront par convention pour chaque collectivité précisant les conditions matérielles et financières de réalisation.

Monsieur le Maire informe qu'un troisième scénario pourrait être étudié par le SMS, à savoir: Mission d'instruction des autorisations de droits des sols assurée par les services du Conseil Général du Haut-Rhin. Le coût pourrait être réduit en raison de la mutualisation de ce service.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité retient le 3ème scénario, à savoir mission d'instruction des droits du sol assurée par les services du Conseil Général du Haut-Rhin. A défaut cette mission serait confiée au SMS.

DESIGNATION D'UN ESTIMATEUR DE DEGATS DE GIBIER

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de désigner Monsieur Bernard HAENNIG en qualité d'estimateur de dégâts de gibier, étant précisé que les locataires de la chasse ont donné leur accord.

DESIGNATION AGENTS RECENSEURS

Les agents recenseurs candidats, n'étant qu'au nombre de deux sont acceptés par le Conseil Municipal Sont désignés par délibération Messieurs Alex MEYER et Aymeric ANDREY. Ils seront rémunérés suivant les tarifs votés par le Conseil Municipal.

ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2015

Monsieur le Maire présente le projet des travaux qui seraient à réaliser en 2015, à savoir :
Couverture fossé Dannemarie - Aménagement rue André Malraux (tronçon église/mairie)
Aménagement aire de jeux + parking école - Travaux route de FULLEREN-Equipement école
Remaniement cadastral - Aménagement cimetière

FIXATION DES TARIFS VENTE DE BOIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité d'appliquer le tarif suivant :
45,00 € TTC le stère de hêtre et de chêne

REUNION SIGFRA

Monsieur JACQUOT délégué au SIGFRA nous rapporte :

Monsieur MARQUETTE, Directeur de l'ONF, fait le point sur les ventes de 2014 : les recettes sont en hausse par rapport aux prévisions Les prix sont revalorisés de 20 à 30 % par rapport à 2013. Une forte augmentation de la demande à l'exportation a été enregistrée.

TRAVAUX :

Le groupe scolaire



Les travaux concernant le gros œuvre sont en voie d'achèvement. Sur la gauche de la photo on peut apercevoir le secteur maternelle, les bâtiments à droite concernent le secteur primaire et le périscolaire

Le pont SNCF

La conception d'une tranchée drainante au bout du tablier du pont permet d'évacuer les eaux de pluie, celle-ci ayant tendance à s'infiltrer et détériorer sa structure.



EVENEMENTS DU MOIS :

Saint Nicolas a rendu visite aux écoliers de Ballersdorf. Pour meubler l'attente de l'arrivée du patron des écoliers les élèves des classes maternelles et primaires eurent droit au chocolat chaud accompagné des traditionnels manalas confectionnés par les parents d'élèves. Dès son arrivée certains des petits de la maternelle affichèrent un brin de retenue, mais au fil du temps de plus en plus confiant ils chantèrent une chanson à leur saint patron. Le moment venu de la distribution des friandises tous se pressèrent autour de lui sans a priori et le remercièrent de sa venue.

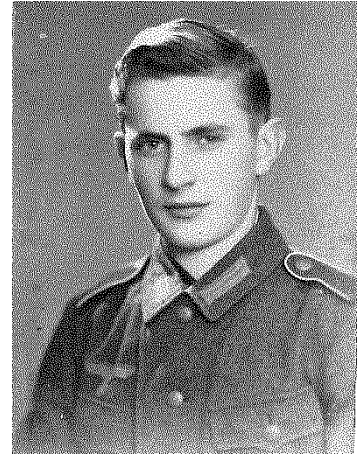




GILBERT WALTER

LE PARCOURS D'UN MALGRE-NOUS

Gilbert WALTER né le 29 décembre 1924 à BALLERSDORF a vécu son enfance à la ferme familiale. Avril 1942 il est réquisitionné pour le travail obligatoire par l'occupant. Il part en train en Bavière, travaille dans des fermes pour remplacer la main d'œuvre qui est au front russe, s'y ajoute de la préparation militaire. Retour à BALLERSDORF au mois d'octobre 1942 ; malheureusement Hitler abrège ce retour apprécié car il a besoin d'hommes pour poursuivre ses desseins militaires et oppresseurs. Gilbert, qui n'a pas encore dix-huit ans repart en Autriche, à BRAUMAU dans la vallée de l'INNS pour huit jours. Ensuite son bataillon est dirigé en Croatie à BIELOVAR pour un mois d'instruction. Sa section part en campagne en Bosnie à BIHAC dans les montagnes, principalement pour protéger les convois qui ravitaillent la Grèce. Ils sont harcelés par les partisans de TITO armés par STALINE et les alliés. Des deux côtés on ne fait pas de prisonniers. Lors d'une opération de ravitaillement et d'aide, à une position au sommet d'une colline les partisans tendent une embuscade, le convoi dont des Alsaciens pris au piège se sauvent. Partis à trente dans un camion ils sont revenus à sept.



En 1943, Gilbert reçoit une balle dans le bras droit, il est soigné à l'hôpital de Belgrade et acheminé à URENN en bateau sur le Danube. Cela dure deux à trois mois pendant lesquels il retarde au mieux sa guérison afin de ne pas éveiller la méfiance des militaires. Pendant ce laps de temps il reçoit la visite imprévue de ses deux sœurs (***voir ci-après**).

Il a de la chance : il devait partir sur le front russe mais à un jour près il repart dans une région très calme près de ZAGREB pour quinze jours environ; changement de pays, pour l'Italie dans le Golfe de GENE à FINALE trois ou quatre mois, comme radio. Vient peut-être l'affectation dangereuse à SAVONE en face du front américain (RAVENAL).

Il porte secours à une vedette blessée, lui a mis son pansement personnel, après de nombreuses recherches aucune nouvelle de cette personne (sans doute décédé), pendant cette manœuvre une balle lui effleure le haut du bras droit. Puis il rejoint son trou d'observation où il y a du mouvement. Repéré par les américains qui pilonnèrent la position de Gilbert qui était à l'entrée d'un abri mal orienté. Il fut à nouveau blessé par un éclat d'obus qui traversa son genou gauche et vint se loger dans le genou droit. L'abri était également occupé par des sous-officiers protégés au fond de l'abri et indemnes qui sont partis sans pouvoir porter secours à Gilbert. Seul pendant deux jours, il se protège par des pansements improvisés, des chiffons. Manque de chance la radio est détruite. Heureusement il a plu pendant ces deux jours, il buvait l'eau qui gouttait de l'infortuné toit de l'abri. Cette situation dramatique occultait la faim. Plus en retrait et averti par des militaires au courant de cette situation délicate et difficile, son camarade Jean-Louis HUENTZ, originaire de MULHOUSE, au péril de sa vie est venu au secours de Gilbert avec l'aide de deux civils italiens réquisitionnés par l'armée comme auxiliaire sous les ordres de Jean-Louis. Les trois hommes ont porté Gilbert sur un brancard de fortune constitué de branchage. Une bonne partie de la nuit les hommes se relayent au portage. Au lever du jour, au-dessus d'une arête montagneuse, ils ont été séparés par les Américains et essuyé des tirs de mortier auxquels ils sont passés au travers. Les Italiens se sont sauvés. Jean-Louis et Gilbert ont continué seul dans des conditions très difficiles.



GILBERT WALTER, suite

Enfin des infirmiers, ils sont brancardés vers l'arrière pour recevoir les premiers soins. Transport en Ambulance, train direction Vienne et Tchécoslovaquie. Il est soigné à PROSZNITZ pendant plusieurs semaines, voire mois.

Sorti de l'hôpital, direction la caserne et bon pour le service. Départ, soit le front russe ou l'Italie dans tous ses déboires, il a encore la chance d'aller en Italie dans la vallée du Pô. ALBENGO pas loin de RIMINI et participe aux travaux des champs près de CREMONE.

Repli des armées allemandes à BOLZANO en Adige près de la frontière autrichienne (Brenner). (Parqué dans les villes les SS interdisaient tout retrait de son armée en déroute)
Enfin libéré par les Américains, direction Naples par bateau jusqu'à MARSEILLE. Ensuite le train direction MULHOUSE, à RETZWILLER le viaduc est en réparation, le train roule au pas. Avec son baluchon, il saute du train et termine son périple involontaire à pieds. Comme on le dit souvent, Gilbert a été un acteur de cette horrible guerre qui n'était pas la sienne.

Quand je lui ai demandé son ressenti sur cette situation, il m'a répondu :

«Partir à la guerre n'est pas une partie de plaisir, pourtant j'ai vécu quelque chose de fort, d'angoissant et je n'étais sans doute pas toujours conscient du danger. Cette aventure aura marqué ma vie à tout jamais.»

Bien après que la paix soit revenue Gilbert est retourné avec son épouse sur les lieux où il a vécu des moments de peine, de souffrance. La camaraderie a été le meilleur réconfort.

***La visite de ses deux sœurs**

Lors de la première blessure, Gilbert a écrit à sa famille avec laquelle il pouvait correspondre. Il avait deux sœurs plus âgées : Georgette, 23 ans à l'époque, décédée et Madeleine, 21 ans toujours en vie. Elles ont décidé d'aller le voir à Vienne tout en dissuadant le père de faire le voyage. Voyager dans un pays en guerre peut-être source de stress, heureusement tout s'est bien passé. A ce moment ces trois pays n'en formaient qu'un. Elles ont pris le train direction VIENNE. Inquiète pour l'hébergement, elles ont eu la chance de rencontrer une personne très serviable, autrichien haut-placé, qui leur a promis de les aider, il rentrait de BERLIN où il avait fait un stage. Sa femme l'attendait sur le quai de la gare et tout le monde s'en est allé chercher un hôtel. Après plusieurs tentatives tout était occupé le couple s'est alors proposé de les accueillir dans leur appartement, leur laissant leur lit. La nourriture était rationnée, ils ont partagé leur lait, pain avec un peu de matières grasses.

Agréable surprise pour Gilbert.

Elles ont eu droit aux visites de monuments, châteaux et sont montées avec Gilbert dans la grande Roue du jardin du Prader que nous connaissons par le film - le troisième homme et sa célèbre musique d'Anton CARA - A leur retour en Alsace, elles se sont empressées d'envoyer un colis à ces sympathiques hébergeurs qui ont refusé tout argent.

Leur périple dura environ une semaine.

Histoire recueillie et rapportée par M. Lucien STEMMELIN.



INFORMATIONS PRATIQUES

Téléphone portable perdu ou volé		
SFR ☎ 1023	ORANGE ☎ 0 800 100 740	Bouygues Telecom ☎ 0 800 29 10 00

POMPIERS ☎ 18	GENDARMERIE ☎ 17	SAMU ☎ 15
Mairie de BALLERSDORF	Horaires d'ouverture Lundi mercredi vendredi 9-12h Jeudi 18-20h	☎ 03 89 25 02 36 mairie-ballersdorf@waadoo.fr
GENDARMERIE ALTKIRCH	7a, rue de Hirtzbach 68130 ALTKIRCH	☎ 03 89 40 96 39
BRIGADES VERTES	7 bis, rue du 24 novembre 68210 ALTENACH	☎ 03 89 08 00 71
COMMUNAUTE DE COMMUNE DE LA PORTE D'ALSACE	7, rue de Bâle 68210 DANNEMARIE	☎ 03 89 07 24 24
PREFECTURE HAUT-RHIN	7, rue Bruat BP 10489 68020 COLMAR	☎ 03 89 29 20 00
SOUS-PREFECTURE D'ALTKIRCH	5, rue du Général de Gaulle 68130 ALTKIRCH	☎ 03 89 08 94 40
CENTRE DES IMPOTS D'ALTKIRCH	1, rue du 2 ^{ème} Cuirassiers 68130 ALTKIRCH	☎ 03 89 08 90 73
CENTRE ANTI POISON ☎ 03 88 37 37 37	EDF-GDF (dépannage 24/24) Electricité : ☎ 0 810 333 068 Gaz : ☎ 0 810 433 113	Urgence sécurité Gaz ☎ 0 800 47 33 33
Carte de crédit volée ou perdue ☎ 0 892 705 705	Opposition chéquier ☎ 0 892 683 208	Info escroquerie ☎ 0 811 020 217

INFORMATION CIVIQUE

Stationnement gênant sur les trottoirs

Du point de vue du Code de la route (article R.417-10) le stationnement sur trottoir est un stationnement qualifié de "gênant" et toutes les voitures qui y stationnent sont en infraction et passibles d'une amende de 2^{ème} classe (35€). Lorsque le propriétaire est absent ou refuse d'enlever sa voiture, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites.

Déjections animales

Nous remarquons de plus en plus de déjections animales sur les trottoirs.

La municipalité a constaté la présence de plus en plus fréquente, sur les trottoirs et espaces publics, de déjections animales.

Considérant qu'il y a lieu d'assurer la salubrité et l'hygiène des dépendances de la voirie publique, des espaces verts, parcs et jardins et des espaces de jeux ouverts aux enfants et d'interdire les déjections canines. Considérant qu'il en va de l'intérêt général de la commune, si ces incivilités devaient continuer un arrêté municipal sera publié.



Institut Natur'elle



Emilie est esthéticienne depuis plus de 10 ans. En 2003, son diplôme BP Esthétique-Cosmétique en poche, elle commence à travailler aux thermes de NEUWILLER jusqu'en 2007.

Après un congé de maternité, elle s'installe en 2008 à son compte à WITTERSDORF.

En 2011, elle transfère son activité sur Altkirch et ce jusqu'en 2014.

Depuis le 1^{er} mai 2014, Emilie vous accueille dans son institut Natur'elle au 9 rue Thiébaud Walter à BALLERSDORF.

Elle a aménagé une partie de sa maison pour y faire son institut.



Emilie offre différentes prestations réservées à une clientèle féminine : ongles, soin du corps et du visage, épilation, maquillage et divers massage. Elle vend aussi des produits de maquillage Art Déco, des crèmes visage et corps homme ou femme de Décléor et des bijoux fantaisies. Il est aussi possible d'offrir des coffrets cadeaux ou des bons cadeaux pour faire plaisir à son entourage



DEVILLIERS Emilie
9, rue Thiébaud WALTER
68210 BALLERSDORF
03 89 70 11 98

Ouvert le mardi, jeudi, vendredi et samedi
sur rendez-vous à partir de 9h.
<https://www.facebook.com/institut.naturell>





Restaurant La TABLE D'OLAF



Le restaurant la table d'Olaf a fêté son premier anniversaire en Novembre
Né d'une longue amitié, ce restaurant est l'œuvre de Valérie HEITZ et d'Olivier BRONDANI dit « Olaf ».
Ils sont épaulés par Camille et Marie-Odile.

L'équipe vous accueille dans un cadre chaleureux et convivial tout au long de l'année avec différents plats régionaux :
surlawerlas, carpes frites...

Les jeudis et vendredis soirs de chaque mois sont à thèmes :

- * Les 1^{er} et 3^{ème}, les cuisses de grenouille,
- * Les 2^{ème} et 4^{ème}, le couscous.

Il y a un menu du jour chaque midi et une carte.



Les plats, faits maison, changent au fil des saisons et sont élaborés à base de produits régionaux essentiellement.

Toute l'équipe remercie la clientèle fidèle de Ballersdorf et est à votre disposition pour vos repas de fêtes, banquets....

La table d'Olaf
65, rue André Malraux
68210 BALLERSDORF
03 69 10 91 02

Horaires d'ouverture :
Lundi/mardi/mercredi midi,
Jeudi midi et soir,
Vendredi midi et soir,
Samedi midi et soir,
Le dimanche midi sur réservation
uniquement



ETAT CIVIL DE L'ANNEE

MARIAGES

Cathy FIGENWALD et Luc BILGER le 21 juin

Kathleen BUEB et Frédéric CAPARROS le 03 mai

Marie GAUTHERAT et Samuel D'AMORE le 24 mai



NAISSANCES

Sarah le 02 janvier, fille de Nathalie MEYER et Gabriel DUCHESNE

Yoann le 19 janvier, fils de Myriam NORMAND et Cédric LANG

Lilas le 10 mai fille de Sylvie WERTH et Jimmy NATIVEL

Gabin le 23 juin, fils d'Audrey BAEHLER et Olivier LINDECKER

Maxence le 17 août, fils de Stéphanie HALLEGATTE et Alexandre FISCHER

Juliette et Manon le 24 octobre, filles de Delphine SELVA et Frédéric FAUVEL

Maylane et Nolan le 31 octobre, enfants de Mélisande SCHOLLER et Jérôme LAMBERT

Charlie le 09 novembre, fille de Mélanie HENNER et Frédéric EBERSOLD

Paul et Louis le 19 décembre, fils de Dorothee ZIMMERMANN et Fabien TEXIER



DECES

Jean REININGER le 09 janvier

Edouard PODEMSKY le 07 juillet

Joseph WALTER le 16 août

Justin WALTER LE 22 août

Marie Anne BOLORONUS épouse BRAND le 17 octobre

Henri SONTAG le 15 Novembre





LA FETE DES AINES



**Meilleurs vœux
pour l'année
2015**

